

Compte-rendu du CONSEIL MUNICIPAL de Solignac - Mardi 14 février 2017

Le Conseil Municipal s'est réuni le mardi 14 février 2017, sous la présidence de Madame Yvette AUBISSE, Maire.

Présents : Mme Yvette AUBISSE, M. Pierre PAREAUD, Mme Colette ROUBET, M. Philippe AUBISSE, Mme Anne-Marie CHATARD, M. Claude GOURINCHAS, Mmes Annie REBIERE-MERZEAU, Catherine CAUPENNE, M. Alain LAFEUILLE, Mme Marie-Claude NAUDON, MM. Jacques PAGNOUX, Alexandre PORTHEAULT, Fabrice RECORD, Christophe SENCIER.

Procurations :

- Mme Catherine GEOFFROY a donné procuration à M. Pierre PAREAUD.
- Mme Sylvie GUITARD a donné procuration à Mme Colette ROUBET.
- Mme Pascaline LALLET a donné procuration à M. Christophe SENCIER.
- M. Philippe MARTIN a donné procuration à M. Jacques PAGNOUX.
- M. Stéphane TERRIEUX a donné procuration à M. Philippe AUBISSE.

Monsieur Fabrice RECORD assure le secrétariat de séance.

Madame le Maire énumère l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR :

1. Compte administratif 2016 :

Madame le Maire fournit diverses appréciations d'ordre général et évoque le fait qu'avec un budget de plus en plus contraint, il nous faudra, à l'avenir, rechercher des ressources supplémentaires. Elle donne ensuite la parole à Mme Colette ROUBET qui déroule la lecture du compte administratif de 2016 et donne, au fur et à mesure, diverses explications.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap	Libellé	Réalisé
011	Charges à caractère général	413 974,45
012	Charges de personnel	531 165,84
65	Autres charges de gestion courante	241 133,82
014	Atténuation de produits	176.65
Total dépenses de gestion courante		1 186 450,76
66	Charges financières	32 416,84
Total des dépenses réelles		1 218 867,60
042	<i>Op. d'ordre de transfert entre sections</i>	3 335,33
Total dépenses d'ordre de fonctionnement		3 335,33
TOTAL		1 222 202,93

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Réalisé
70	Produits des services du domaine	115 525,41
73	Impôts et taxes	606 020,00
74	Dotations, subventions et participations	402 975,58
75	Autres produits de gestion courante	178 114,23
013	Atténuation de charges	7 252,69
Total des recettes de gestion courante		1 309 887,91
76	Produits financiers	18,52
Total des recettes réelles		1 309 906,43
042	<i>Op. d'ordre de transfert entre sections</i>	8 506,53
Total recettes d'ordre de fonctionnement		8 506,53
TOTAL		1 318 412,96

Pour info : R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1 : 4 306,92 €

Excédent de fonctionnement au 31/12/2016 : 100 516,95

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Réalisé	Restes à réaliser
20	Immobilisations incorporelles	10 991,04	12 733,00
204	Subventions d'équipements versées	152 108,53	
21	Immobilisations corporelles	75 656,84	7 821,00
23	Immobilisations en cours	45 496,05	510 000,00
Total dépenses d'équipement		284 252,46	530 554,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	3 766,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	91 128,06	
Total dépenses financières		94 894,06	
Total des dépenses réelles d'investissements		379 146,52	530 554,00
040	<i>Op. d'ordre de transfert entre sections</i>	8 506,53	
Total dépenses d'ordre d'investissement		8 506,53	
TOTAL		387 653,05	530 554,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Réalisé	Restes à réaliser
13	Subventions d'investissement	117 793,30	296 935,63
16	Emprunts et dettes assimilées	910,00	
Total recettes d'équipement		118 703,30	296 935,63
10	Dotations, fonds divers et réserves	237 454,09	
Total recettes financières		237 454,09	
Total des recettes réelles d'investissement		356 157,39	296 935,63
040	<i>Op. d'ordre de transfert entre sections</i>	3 335,33	
Total recettes d'ordre d'investissement		3 335,33	
TOTAL		359 492,72	296 935,63

Pour info : R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1 : 244 823,43 €

Déficit d'investissement au 31/12/2016 : - 16 955,27 €

Madame le Maire quitte la salle. M Pierre PAREAUD, 1^{er} adjoint, fait procéder au vote.

Le compte administratif est adopté par 16 voix pour sur 18 votants ; il y a eu 2 abstentions, celles de M Christophe SENCIER et de Mme Pascaline LALLET (procuration).

Madame le Maire, de retour dans la salle, remercie le Conseil.

2. Affectation du résultat 2016 :

La section d'investissement présente un excédent cumulé de 216 663,10 €

La section de fonctionnement présente un excédent cumulé de 100 516,95 €

Mme le Maire propose d'affecter en « Réserves » 100 000 € (crédit du compte 1068, sur le budget primitif 2017) ; l'excédent de fonctionnement reporté sera de 516,95 € (ligne 002 du budget primitif 2017).

Madame le Maire demande à l'assemblée de voter.

L'affectation du résultat proposée, pour l'exercice 2016, est adoptée par 17 voix pour sur 19 votants ; il y a eu 2 abstentions, celles de M Christophe SENCIER et de Mme Pascaline LALLET (procuration).

3. Approbation du compte de gestion :

Madame le Maire commente le tableau de synthèse du compte de gestion établi par la Trésorerie de Limoges Banlieue. Le compte administratif est conforme au compte de gestion.

Madame le Maire fait procéder au vote de l'approbation du compte de gestion.

Le compte de gestion de l'exercice 2016 est approuvé par 17 voix pour sur 19 votants ; il y a eu 2 abstentions, celles de M Christophe SENCIER et de Mme Pascaline LALLET (procuration).

4. Demande de subvention à la C.A.F. :

Madame le Maire présente les éléments du projet « Ados ».

Un questionnaire ados/parents a été envoyé en direction des jeunes de 12 à 17 ans de la commune.

La même démarche a été entreprise sur la commune du Vigen qui pourrait participer au projet.

Mme Annie REBIERE-MERZEAU et M Fabrice RECORD travaillent de concert avec la Caisse d'Allocations Familiales de la Haute-Vienne, la Ligue de l'Enseignement 87, la commune du Vigen, afin d'affiner le projet de la mise en place d'un Accueil Ados, à horizon de juin 2017.

La commission Enfance-Jeunesse a été réunie et a établi les contours du cadre de l'étude de faisabilité.

Afin de pouvoir prétendre à une subvention d'investissement de la part de la C.A.F. (autour de 40 % du coût hors taxes) sur un investissement prévisible d'environ 6 500 € TTC, il faut déposer la demande dès ce mois de février.

C'est la raison pour laquelle Mme le Maire demande au Conseil Municipal de l'autoriser à faire la demande de subvention auprès de la C.A.F.

L'autorisation est donnée à Mme Le Maire par 17 voix pour sur 19 votants ; il y a eu 2 abstentions de M Jacques PAGNOUX et de M Philippe MARTIN (procuration).

5. Autorisation de signature (Convention avec la SAUR / Convention constitutive de groupement de commandes avec Limoges Métropole) :

- Convention avec la SAUR :

Madame le Maire expose que dans le cadre du nouveau contrat d'affermage avec le Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable VIENNE BRIANCE GORRE prenant effet au 1^{er} janvier 2017, SAUR LIMOUSIN CHARENTE BERRY a procédé à la modification de la « convention pour l'entretien et la réparation des prises et bouches incendie présentes sur la commune, dont nous étions déjà signataires depuis le 28 février 2013.

Le prestataire SAUR, effectuera annuellement la maintenance et l'entretien des 16 poteaux d'incendie en présence d'un représentant de la commune et éventuellement du SDIS87.

Madame le Maire demande au Conseil Municipal l'autorisation de pouvoir signer cette Convention.

L'autorisation lui est donnée à l'unanimité.

- Convention constitutive de groupement de commandes avec Limoges Métropole :

Madame le Maire informe l'assemblée du projet de marché groupé entre Limoges Métropole et l'ensemble des communes de l'agglomération, pour la location de bennes - le transport, l'évacuation et le traitement des déchets issus des services municipaux et communautaires.

Madame le Maire demande au Conseil Municipal l'autorisation de pouvoir signer cette Convention.

L'autorisation lui est donnée à l'unanimité.

6. Affaires diverses :

Madame le Maire donne des informations à l'Assemblée :

- A la direction de l'ALSH périscolaire et extrascolaire ainsi que des TAP, Agnès HUGLI (qui a demandé à bénéficier d'une rupture conventionnelle) a été remplacée, depuis le 1^{er} février dernier, par Fanny LAVERGNE (diplômée BAFD et expérimentée).

- Création d'une Commission Cimetière. Après en avoir donné sa composition réglementaire et les sujets qu'elle doit traiter, Mme le Maire demande aux élus volontaires de se faire connaître rapidement.
- L'Office de Tourisme de Solignac est devenu Bureau d'Information Touristique, sous compétence Communautaire, depuis le 1^{er} janvier 2017. Pour la partie tourisme, Limoges Métropole est en train de prendre le relais de l'Association de l'Office de Tourisme de Solignac qui va devoir prendre position quant aux suites à donner à ses autres activités.
M Christophe SENCIER affirme l'intérêt (y compris touristique) pour la commune des deux manifestations (Vide-greniers et Fête des huîtres) qui étaient organisées jusqu'à présent par l'Office de Tourisme.
Mme le Maire exprime l'intérêt qu'elle porte au dossier et notamment dans la recherche de bonnes volontés pour poursuivre ces actions d'animation sur la commune.
- Le samedi 18 mars 2017, à 11 heures, une cérémonie de citoyenneté est organisée à la mairie, en direction des jeunes de 18 ans qui ont droit de voter pour la première fois, cette année. A cette occasion, leur carte d'électeur leur sera remise.
- Un kakémono, présenté à l'Assemblée, pour l'opération Fondation du Patrimoine du Moulin de Quatre, va être mis en place sur la façade de la Mairie, aux entrées de bourg et au moulin.
- Des listes pour s'inscrire pour la tenue des bureaux de vote des prochaines élections présidentielles sont proposées aux élus présents.

Autres questions :

- M Christophe SENCIER, revenant sur des questions budgétaires, rappelle qu'afin d'augmenter les recettes fiscales, il faudrait favoriser l'installation de nouveaux habitants.
Mme Colette ROUBET indique que la municipalité fait beaucoup d'efforts dans ce sens dans l'accompagnement de projets privés, dans le cadre du Plan Local d'Urbanisme.
- M Christophe SENCIER s'inquiète de l'avenir du restaurant Le Solilès qui semble en difficulté.
Mme le Maire est en relation avec le responsable et suit l'affaire au plus près.
- M Jacques PAGNOUX demande à être informé des suites qui ont été données aux problèmes de fuites à l'école Val de Briance.
M Claude GOURINCHAS lui donne les explications sur ce qui a été entrepris et qui est en cours pour une résolution du problème de sous-dimensionnement des descentes d'eaux pluviales.
- Sur l'avenir de l'utilisation du préfabriqué de l'école Joseph Mazabraud. Mme le Maire indique que sa prochaine fermeture est envisagée. Une solution est envisagée, en concertation avec les enseignants, afin de transférer la salle classe vers l'école Val de Briance. L'étude de faisabilité est en cours.
- M Jacques PAGNOUX informe que des personnes (dont lui) ont reçu le dernier bulletin municipal avec 2 pages blanches. Il s'agit d'un problème de l'imprimeur qui n'a, à priori, touché que très peu de personnes.
- M Christophe SENCIER demande des précisions sur la fin des travaux du Moulin de Quatre.
M Philippe AUBISSE lui répond que les travaux devraient se terminer début juillet, conformément au calendrier. Les marchés de producteurs de pays pourront se tenir.

Les débats étant terminés, Mme le Maire clôture la séance à 10h40.